

# LE PRSE 4 BRETON « EN UN COUP D'ŒIL » «

## Axe 1 :

Favoriser les interactions positives entre la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes dans une approche « One Health » (Une Seule Santé) et dans un contexte de changement climatique

### Priorité 1) Développer l'interconnaissance des acteurs de la santé humaine, animale, végétale et de l'environnement

**Objectif 1.** Favoriser la coopération des acteurs en faveur du "One Health" (Une seule santé)  
**Objectif 2.** Accompagner la mise en œuvre des démarches « One Health » (Une seule santé) dans les territoires

### Priorité 2) Préserver la ressource en eau

**Objectif 3.** Réduire la pression quantitative sur la ressource en eau  
**Objectif 4.** Améliorer la qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine

### Priorité 3) Améliorer la qualité de l'air extérieur

**Objectif 5.** Sensibiliser sur les risques encourus par les expositions aux particules à risques et améliorer les capacités à agir  
**Objectif 6.** Réduire les émissions et les expositions aux particules à risques

### Priorité 4) Sensibiliser à l'impact des pesticides sur la santé humaine et la santé des écosystèmes

**Objectif 7.** Améliorer et diffuser la connaissance sur les effets des pesticides, en termes de santé et d'environnement  
**Objectif 8.** Renforcer le dialogue et la réponse concernant les effets des pesticides

### Priorité 5) Améliorer la protection des bretonnes et des bretons face aux risques sanitaires associés aux espèces animales et végétales

**Objectif 9.** Renforcer la lutte contre la prolifération des espèces animales et végétales, exotiques et locales, à risque dont les animaux à vecteurs  
**Objectif 10.** Prévenir le risque de transmission des zoonoses

### Priorité 6) Améliorer la qualité du milieu littoral

**Objectif 11.** Accompagner la montée en compétence des collectivités dans la qualité des eaux littorales  
**Objectif 12.** Limiter l'impact des algues vertes sur la santé humaine et la santé des écosystèmes

## Axe 2 :

Développer la prise en compte de la santé-environnement et des enjeux liés au changement climatique dans les évolutions des territoires bretons

### Priorité 7) Améliorer la prise en compte de la Santé-Environnement par les EPCI bretons

**Objectif 13.** Favoriser pour tous les EPCI bretons la réalisation d'un diagnostic Santé-Environnement et d'un plan d'action opérationnel en s'appuyant notamment sur les contrats locaux de santé  
**Objectif 14.** Favoriser la mise en réseau des collectivités sur la Santé-Environnement

### Priorité 8) Améliorer la prise en compte de la Santé-Environnement dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme et les mobilités

**Objectif 15.** Renforcer les capacités des collectivités et des professionnels de l'aménagement à prendre en compte la Santé-Environnement dans l'urbanisme  
**Objectif 16.** Promouvoir des mobilités favorables à l'environnement et à la santé dans tous les territoires

### Priorité 9) Faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé

**Objectif 17.** Développer les actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature  
**Objectif 18.** Accompagner les actions de renaturation des villes en veillant à prendre en compte l'ensemble des enjeux en matière de Santé-Environnement

## Axe 3 :

Favoriser des pratiques professionnelles et des modes de vie favorables à la santé et à l'environnement des bretons

### Priorité 10) Promouvoir des environnements intérieurs favorables à la santé

**Objectif 19.** Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments  
**Objectif 20.** Sensibiliser la population sur la qualité de l'air intérieur et améliorer sa capacité à agir

### Priorité 11) Faciliter l'accès des bretons à une alimentation bénéfique à leur santé et leur environnement

**Objectif 21.** Améliorer la lisibilité de la politique de l'alimentation en Bretagne  
**Objectif 22.** Développer des comportements alimentaires favorables à la santé et l'environnement

### Priorité 12) Impliquer les acteurs du système de santé en Santé-Environnement

**Objectif 23.** Soutenir l'appropriation des outils de prévention et de promotion de la santé par les professionnels de santé  
**Objectif 24.** Accompagner les transitions écologique et énergétique du système de santé (TEES)